



19 mars : journée de grève et de manifestations dans la fonction publique

Le point d'indice à 6€ Nous le méritons toutes et tous !

Le point d'indice à 6 euros, c'est un traitement de base en début de carrière à 2000 euros par mois. N'est-elle pas là la véritable « attractivité » de la Fonction publique ?

Rémunérations et carrières « au mérite », nouvelles facilités pour licencier des agent-es, mesures d'individualisation... Cinq ans après la loi dite de transformation de la Fonction publique, le nouveau projet de loi du ministre Guérini annonce une nouvelle aggravation des conditions de travail des fonctionnaires !

Aux Jeux Olympiques de la dérèglementation, Macron, Attal et Guérini sont médailles d'or toutes catégories ! Mais cet or-là a surtout l'aspect d'un vieux morceau de métal rouillé...

- Au nom de l'attractivité de la fonction publique, ils ont décidé : maintien du gel du point d'indice, en finir avec les règles collectives de gestion des personnels et individualiser, différencier, diviser les agent-es...

- Au nom de l'attractivité de la fonction publique, ils veulent instituer des droits différents, multiplier les mesures « à la tête du client » sous couvert du leurre « méritocratie ». Rien de tel pour aggraver la souffrance au travail, les risques psychosociaux, la concurrence entre les salarié-es, agent-es...

- Au nom de l'attractivité de la fonction publique, ils veulent en finir avec les « rigidités » du statut ! Les « rigidités » pour les employeurs, c'est au contraire pour nous ce qui nous protège de l'arbitraire, des injonctions, du management autoritaire... C'est ce qui garantit l'indépendance des agent-es et des missions face au Capital et protège le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas : les services publics !

- Au nom de l'attractivité, sans doute, Gabriel Attal prétend vouloir désmicardiser le pays ! Qu'il commence déjà par dégeler le point d'indice et rattraper tout ce qui a été voté depuis le début du gel ! Notre organisation rappelle que 20 % des personnels ont des traitements compris entre le SMIC et le SMIC+10% !

Guérini veut rencontrer les syndicats, mais maintient l'ensemble de ses plans d'austérité et de liquidation de nos droits collectifs... et dans le même temps, par un décret publié le 22 février, le pouvoir exécutif vient d'acter de nouvelles coupes budgétaires d'un montant de 10 milliards d'euros !

Pour rendre nos filières, nos carrières et nos métiers attractifs il faut augmenter nos traitements et salaires, nous garantir une progression significative entre le début et la fin de la carrière, recruter, former des agent-es. C'est comme cela que l'on pourra répondre aux besoins de nos usagers-ères... certainement pas avec la nouvelle loi de Guérini sur la fonction publique !

Pas d'argent nous dit-on ? Une nouvelle coupe de 10 milliards dans le budget ? Et les 413 milliards pour la guerre, les milliards de bénéfiques du CAC 40, les milliards « d'aides » aux entreprises qui fondent dans la spéculation ? ÇA SUFFIT ! Les paysan-nes (ceux et celles qui voudraient vivre de leur travail, pas les grands patrons de l'agro-alimentaire) ont montré, par leur détermination, par leurs blocages, qu'il est possible de se faire entendre : leurs prix planchers avec un revenu minimum garanti, c'est notre point d'indice à 6 euros !

- **Pour le point d'indice à 6 euros ;**
- **Pour la prime pouvoir d'achat obligatoire également pour les agent-es de la territoriale ;**
- **Pour réaffirmer notre rejet de la loi dite de transformation de la fonction publique**
- **Contre le nouveau projet Guérini ;**

mobilisons-nous !

A Paris, manifestation le 19 mars : départ à 14 heures, Luxembourg, en direction du ministère de la Fonction publique, chez Guérini !

Syndicat CGT des Territoriaux de
Noisy le Grand 10, rue Rouget de
Lisle 93160 NOISY LE GRAND
Tél : 01.49.32.08.62 /
06.85.01.45.49
txcgt.noisylegrand@gmail.com